

Bayonne, ses Juifs, son chocolat

■ L'idée ne manquait pas de saveur: émettre un timbre en 2008 pour fêter le quinzième anniversaire de l'Académie du Chocolat. Mais les difficultés techniques – il fallait que le timbre sente le chocolat – retardèrent le projet, et ses initiateurs durent l'incorporer au programme philatélique de 2009.

Qu'à cela ne tienne! Se souvenant que 400 ans plus tôt, le chocolat avait été introduit à Bayonne par les Juifs portugais, ils modifièrent leur maquette, et la Poste n'eut plus qu'à lancer la fabrication: non pas un, mais dix timbres réunis en forme de mini-tablette de chocolat et imprégnés d'une senteur de cacao garantie deux ans. Une émission parfaitement Judaïca, puisque l'un d'eux montre sur une carte de France la région de Bayonne et la date « 1609 ».

Comme le souligna un orateur à la conférence sur le chocolat tenue à Pau en 1991, « *les documents prouvent que les artisans Juifs fuyant l'Espagne avec le secret de la fabrication du chocolat s'installèrent d'abord à Bayonne,*

Pratiquant le judaïsme en secret, ils ne se dévoilaient que lors des enterrements.

et savoir que le chocolat est apparu en France grâce à l'accueil chaleureux manifesté par la ville de Bayonne est pour les habitants des Pyrénées-Atlantiques, et notamment les Bayonnais, une source de satisfaction et de fierté ».

L'accueil, en réalité, fut plutôt mitigé, car si les réfugiés réussirent leur implantation, ce fut dans la commune voisine de Saint-Espirit, qu'un imbroglio juridique opposait à la ville de Bayonne, ce qui leur permit d'échapper aux arrêtés d'expulsion successifs prononcés à leur rencontre.

Pauvres ou riches, portefaix ou médecins, négociants, chocolatiers ou broyeurs de poivre, ils vivaient en marranes, baptisant leurs enfants et communiant à l'église, mais pratiquant le judaïsme en secret. Ils ne se dévoilaient que lors des enterrements, organisés selon le rite juif avec l'accord des curés locaux. En revanche, ils ne pouvaient « *faire des acquisitions en la ville de Bayonne, ni y tenir des ouvroirs et boutiques pour y vendre et débiter des marchandises en détail ou faire du chocolat* ». Seule la vente en gros leur était permise. Interdiction aussi leur était faite « *de manger et coucher en ville, et de traiter avec les catholiques les jours de fête et dimanches* ».

Autant dire que nos marchands portugais n'avaient nulle envie d'habiter à Bayonne, où ils étaient en butte à l'hostilité des bouti-



quiers et où la police et le corps judiciaire, bien organisé, rendaient impensable toute pratique juive clandestine.

Ils firent donc prospérer la bourgade rurale de Saint-Espirit, et leur congrégation, Kahal Kadosh Nefutsot Yehudah, régna sur un ensemble de petites communautés dispersées aux alentours. Ce n'est qu'en 1730 que les Dalmeida, Silva, Berdugo, Foa et autres Gomez purent revenir ouvertement à la religion de leurs ancêtres.

Dans son livre *Juifs en Terre de France*, Gérard Silvain évoque les « contrats », ces petits sablés que préparent les cuisinières juives de Bayonne et qui, marqués par l'empreinte du pouce de la fiancée, sont distribués le jour de la signature de la *ketouba*. De quoi concocter un appétissant nouveau timbre, et pour la Poste, la garantie de belles recettes! ●